

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, , FESSY Véronique, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, GASDON Maxime, Magali BOULLIER, DENIS Sylvie.

Etaient absents : GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine.

Etait absent ayant donné bon pour pouvoir : SCHIMITZ Jean-Marc (pouvoir à Jean-Marc HETSCH).

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH

Date d'envoi de la convocation : 04/12/2025.

**PARTICIPATION AUX FRAIS DE CHAUFFAGE ET D'ENTRETIEN DE LA SALLE
DES SPORTS DU COLLEGE DE REGNY**

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu un courrier de la Mairie de Régný sollicitant une participation de la commune pour la part des 48 collégiens habitant Pradines.

Cette participation contribue à réduire la dépense de la Mairie de Régný et qui est relative aux frais de chauffage et d'entretien de la salle des sports mise à disposition des collégiens.

Le montant de la participation 2025 s'élève à 720 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser cette participation pour un montant de 720 € relative aux frais de chauffage, d'entretien de la salle des sports du collège de Régný.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH

A Pradines, le 09 décembre 2025.
Le Maire,
Charles BRUN.